



# Contraventions et conduite à l'étranger évitez les pièges

**P**our que votre escapade en Europe ne vous laisse pas de mauvais souvenirs (interpellation, PV...), mieux vaut connaître la réglementation en vigueur. Voici les chausse-trappes à éviter selon les pays visités.

## Allemagne

**LE PIÈGE** Imaginer que la vitesse est libre sur les autoroutes. Seuls quelques tronçons ne sont pas soumis à limitations de vitesse. Là, prudence, les bolides frôlant les 200 km/h peuvent surprendre, et les flux "en accordéon" sont sources d'accidents, en particuliers pour les conducteurs peu habitués. En cas de travaux, la vitesse chute à 80, voire à 60 km/h. Autre risque, conduire un véhicule trop polluant. Depuis 2008, ils sont bannis de certains centres-villes (amende de 40 €), où seules les autos munies d'une écovignette (de 5 à 10 €<sup>(1)</sup>) sont autorisées. Les touristes n'y courent pas.

## Belgique

**LE PIÈGE** Confondre les panneaux bleus et verts. À l'inverse de la France, la couleur bleue indique ici un itinéraire routier et le vert, une autoroute. Ouvrez l'œil pour ne pas perdre de temps. À noter, en région flamande, on verbaliserait plus facilement les Français que les gens du cru, surtout pour le stationnement...

## Bon à savoir

[EN BREF]

- Ne pas oublier que les centres-villes ne sont pas autorisés à tous (Italie), ou sont parfois payants (Allemagne).
- Se permettre des infractions en pensant qu'on restera impuni est une mauvaise idée...
- Adaptez-vous à la conduite locale notamment en Grèce, en Italie, ou au Portugal.
- Des accords avec la France ont été signés en 2011 par la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

## Espagne

**LE PIÈGE** Téléphoner avec un kit mains-libres. Si conduire portable en main est prohibé partout, seule la péninsule ibérique interdit l'usage d'un kit mains-libres (PV de 96 €). Autre écueil, ne pas être équipé d'un second triangle de signalisation, non obligatoire chez nous (amende de 91 €).

## Grande-Bretagne

**LE PIÈGE** Oublier de convertir les miles en kilomètres. Les limitations de vitesse sont indiquées en miles. Sachant qu'un mile équivaut à 1,609 km, cela donne 48 km/h pour 30 miles/h en ville, 97 km/h pour 60 mi/h hors agglomération et 113 km/h pour 70 mi/h sur autoroute. Adaptez votre allure, car les radars pullulent! En outre, dans le centre de Londres, attention à la zone à péage (droit d'entrée d'environ 10 €/jour, PV de 145 €).

le loueur (qui ne vous aura sûrement pas prévenu...) transmettra directement vos coordonnées aux autorités et vous facturera des frais de gestion! La contravention s'élève à 91 € et... peut mettre un an à arriver jusque chez vous. Si vous ne projetez pas de retourner bientôt en Italie, vous pouvez vous abstenir de régler pour le moment...

## Luxembourg

**LE PIÈGE** Stationner son véhicule n'importe où. Le stationnement est très réglementé et les sanctions, sévères. Si vous êtes sur une place handicapés ou à moins de cinq mètres des passages piétons et cyclistes, la fourrière est quasi assurée (tarif: 243 €).

## Portugal

**LE PIÈGE** Rouler pied au plancher. Ne suivez pas les conducteurs locaux, qui ont tendance à se lâcher... Les excès de vitesse coûtent cher (de 200 à 2 500 €), même si les verbalisations restent rares. Et soyez prudent dans les côtes et les virages, on y voit souvent les gens doubler.

## Suisse

**LE PIÈGE** S'autoriser un léger excès de vitesse. Ici, on ne plaisante pas avec la loi! Un excès de 25 km/h peut entraîner une suspension de permis sur le territoire (trois mois) et une amende élevée (près de 600 €). Modérez votre vitesse: 80 km/h sur les nationales, 120 sur les autoroutes. Et, pour emprunter ces dernières, l'achat d'une vignette annuelle (29 €) est obligatoire.

1. Infos auprès de l'Association Prévention routière.  
2. Plans sur Google.it ou Yahoo.it: tapez ZTL + villes (Pise, Rome, Venise...).

## Grèce

**LE PIÈGE** Conduire comme les autochtones. Les règles routières ne sont pas forcément une préoccupation majeure pour les Grecs... Par exemple, la voie réservée aux véhicules lents est empruntée par tous. À vous y risquer, vous encourez pourtant un PV de 200 € (en théorie, car les policiers ne se bousculent pas...). Et gare aux dépassements par la droite!

## Italie

**LE PIÈGE** Tourner en rond pour trouver une place en ville. Pour réduire bouchons et pollution, des zones à trafic limité (panneau ZTL) ont été créées dans de nombreuses villes<sup>(2)</sup>. Seuls les véhicules munis de badges lus par des caméras y sont autorisés. Entre les panneaux peu clairs et l'absence de flash, vous pouvez repasser plusieurs fois au même endroit en quête d'une place, et cumuler les "infractions"! Si vous avez une voiture de location,

## À l'étranger, on paie cash!

➔ Si vous êtes interpellé, vous ne risquez certes pas de retrait de points. En revanche, vous n'aurez d'autre alternative que de régler le PV en liquide sur place, sous peine de subir une immobilisation du véhicule.